

Réf: Dossier N° 475407

Avis de constitution

« RAYMOND PROPERTIES »

ABIDJAN COCODY II PLATEAUX AGHIEN BPV 94 ABIDJAN, Lot 20,

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05/08/2025 reçus par Me GNAKOURI D. AMOS , NOTAIRE, enregistrés, le 21/08/2025, il a été constitué une SAS P aux caractéristiques SOCIETE « RAYMOND PROPERTIES »

- ETUDE, EVALUATION ET EXECUTION DE TOUS TRAVAUX PUBLICS OU EN GÉNÉRAL PRIVÉS, LA CONSTRUCTION A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL, INDUSTRIEL OU AUTRE, DE TOUS BÂTIMENTS, L'ACQUISITION EN PROPRIÉTÉ OU EN JOUISSANCE DE IMMEUBLES BÂTIS OU NON BÂTIS -L'EXPERTISE DANS LE MONTAGE DE CONCEPT IMMOBILIER, LA REALISATION DE PLANS VIRTUELS (2D, 3D, 4D..), ET DÉCORATION LA REALISATION DE TOUTES OPERATIONS DE PROMOTION IMMOBILIERES -L'AMENAGEMENT FONCIER -LA GESTION À LA LOCATION ET L'EXPLOITATION PAR LA LOCATION OU AUTREMENT DES IMMEUBLES A CONSTRUIRE OU CONSTRUITS EN CONSEIL ET MARKETING IMMOBILIERES EN ACHAT-VENTE DE MATERIAUX IMMOBILIER - L'ACHAT, LA VENTE ET LA MISE EN CONSTRUCTION DE TOUS TYPES DE PARTICIPATION DE LA SOCIETE DANS ENTREPRISES OU SOCIETES IVOIRIENNES OU ETRANGERES, CREEES OU A OFFRE PAR VOIE DE CREATION DE SOCIETES NOUVELLES, D'APPORT, SOUSCRIPTION OU RACHAT DE TITRES OU DROITS SOCIAUX, FUSION OU ASSOCIATION EN PARTICIPATION OU GROUPEMENT ENTREPRENEURIE OU DE LOCATION-GERANCE-ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, FINANCIERES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'UN DES OBJETS DEFINIS AINSI QU'A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES QU'ILS SONT POUR ELLE-MEME QUE POUR LE COMPTE DES TIERS.

5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Actions Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

ABIDJAN COCODY II PLATEAUX AGHIEN BPV 94 ABIDJAN, Lot 20,

Mlle BOSSON AFFIA VALERIE AUDE PRISCA (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2026-B16-00015 du 10/02/2026 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°09608/GTCA/RC/2026 du 10/02/2026

